

CATALUNYA EL 1.765: UN INFORME ECONÒMIC I POLÍTIC

Joaquim Albareda i Salvado
Socorro Sancho i Valverde

Són comptades les ocasions en què el valor informatiu d'un document històric justifica la seva publicació íntegra. Pensem que aquest és el cas de l'informe anònim intítulat *La Principauté de Catalogne*(1), elaborat l'any 1.765, sobre el qual, la conseqüència de la seva extensió, ens limitarem a donar-ne unes referències mínimes en aquesta nota introductòria ja que, d'altra banda, el text és prou explícit i tracta diversitat d'aspectes, molts d'ells essencials per tal d'entendre l'inici del conjunt de transformacions que experimentarà Catalunya a partir d'aleshores, analitzades magistralment per P. Vilar i confirmades posteriorment per multitud d'estudis. Malgrat el seu caràcter anònim podem deduir que, probablement, l'autor és un italià afincat a Trieste, ciutat que aleshores es trobava sota el domini dels Habsburg i que constituïa la principal sortida a la Mediterrània d'aquest imperi. L'informe respon a l'objectiu final d'establir relació comercial entre aquesta ciutat i Barcelona, a proposta de la raó comercial barcelonina Bruno Peremàs i Cia.(2).

Pel que fa al seu contingut, al remarcar-se les referències als senyals de l'opressió borbònica que Catalunya patia d'ençà la pèrdua de les seves institucions i a la descripció de la nova organització política i judicial(3), estimacions, però, que no amaguen la presa de postura de l'autor, favorable a Carles VI, l'emperador alemany. Valora com a carregosos el Cadastre sobre el qual aporta dades generals que caldria valorar i el Dret de la Bolla que gravava la producció tèxtil i que no fou abolit fins al 1.776. Reprén, també, el congut tema del caràcter laboriós i poc propens a l'oci per part dels catalans, contrastat amb el d'altres pobles peninsulars, alhora que invoca el seu amor a la llibertat i a la seva aspiració passada d'esdevenir independents com els holandesos.

1.- Osterreichisches Staataarchiv. Viena. Spanien Varia, 80. Document anònim i sense data. L'extensió del manuscrit és 3 folis.

Pel que fa a la transcripció del text, hem normalitzat la puntuació i l'accentuació, bàsicament, així com els noms geogràfics, hem posat entre cometes les paraules en caala, castellà o italià i entre claudàtons algun aclariment.

2.- La companyia del Peremàs, de tamany modest, tenia botiga de teixits a Barcelona i comerciava amb teixits estrangers, tal com ha assenyalat P. Vilar a Catalunya dins l'Espanya moderna, vol. IV, pàg. 196. Ed. 62.

3.- Vegeu, entre d'altres, Mercader. *Felip V i Catalunya* Ed. 62. Barcelona, 1968. i Torras Ribé J.M.^a. *Els municipis catalans de l'antic règim*. Ed. Curial. Barcelona 1983.

Una vegada fetes aquestes consideracions, l'autor s'endinsa en el terreny econòmic tot repassant els trets ja coneguts de l'inici del procés de canvis en el "mode de produir": una població en creixement, la tendència a l'especialització en l'agricultura a les planes, els intercanvis, així com la condició de "propietari" del pagès. Així mateix, confirma el procés expansiu de la manufactura tèxtil i especialment de la fabricació d'indianes en ple monopoli maltès del cotó-constata l'existència de 18 fàbriques a Barcelona, mentre que entre el 1.745 i el 1.755 en funcionaven unes 10(4) -i es refereix explícitament al fabricant Josep Canaleta que cap el 1.745 dirigí la manufactura d'Esteve Canals, un dels iniciadors de les indianes, i que el 1.757 establí la raó social Josep Canaleta i Cia. amb Miquel Vidella aconseguint, nou anys després, el permís per importar cotó en floca d'Amèrica lliure de drets. És interessant, també, el comentari que dedica a la ciutat i al port de Barcelona i al seu volum d'importacions i d'exportacions, així com del port de Salou. Finalment, abans d'exposar el projecte de comerç entre Barcelona i Trieste, amb una proposta d'intercanvi de productes ben detallada (aiguarent, vi, fruits secs; teles, caure, barre.s, carn salada, acer, filferro, vidre,...), assenyalava que tot i el volum elevat de diner recaptat per la monarquia a Catalunya, aquesta ha de dedicar-hi unes despeses superiors per tal de mantenir els seus costosos exèrcits.

Aquesta és, telegràficament, la síntesi d'algunes de les qüestions més interessants de l'informe esmentat, el qual bé mereix ésser llegit íntegrament tan per copsar-se el seu caràcter representatiu d'un moment de canvi crucial per a la configuració de la Catalunya Contemporània com per la seva riquesa de detalls.

La Principauté de Catalogne

Longitude Latitude

. Cette province de l'Espagne s'étend en longueur depuis le paral.lele de 40 jusqu'à celui de 42 8' latitude septentrionale, et en largeur depuis 20 6' jusqu'à 24 de longitude.

. Les Pirenées la separent du Languedoc et de la comté de Roussillon. Les rivières de Noguera Ribagorçana, le Segre et l'Atgus (l'Algars)? du royaume d'Aragon et la Cènia du royaume de Valence Elle est baignée par la mer Méditerranée au levant et du coté du midi. Sa longueur du nord au midi est de 50 lieues, sa largeur du levant au couchant de 70 lieues. Elle a 80 lieues de coté sur la mer, et 260 lieues de circuit.

Autrefois cette province contenait encore la comté de Foix, celles de Roussillon et de Conflent, toutes les trois ont depuis été réunies à la France, et les derniers deux nommément par la Paix des Pirenées en 1658.

Carte Géographique

. La meilleure carte géographique de cette province est celle, qui, en 4 feuilles fut composée en 1720 par un catalan nommé Josep Aparici, géographe de Philippe V. Il la dedia au Roi sous le nom de Description Geographica del Principado de Cataluña.

4.- VILAR P. "Transformacions del segle XVIII", a Història de Catalunya Ed. Oikós-Tau. Vilassar de Mar, 1983. pp. 407-408.

Comment cette Province
est partagée

La Catalogne selon le gouvernement civil est partagée en différentes manières. Une de ces distributions est en vigueries, et sous vigueries. La Catalogne vieille ou orientale a 6 de ces vigueries: 1) la vegueria de Barcelona, 2) de Manresa, 3) de Vic, 4) de Girona, 5) de Puigcerdà, 6) de Camprodon, avec les sous vegueries de Besalú, de Ribes, de Moià, de Lluçanès et de Berga. La Catalogne nouvelle ou occidentale comprend 8 de ces vigueries. La vigueria de 1) Tortosa, 2) Lleida, 3) de Montblanc, 4) de Tarragona, 5) de Cervera, 6) de Agramunt, 7) de Balaguer, 8) de Vilafranca, avec la sous viguerie de Pallau, qui est grande et touche aux frontières du Languedoc.

Caractère de la Nation

La Catalogne est une des plus belles provinces de l'Espagne. L'Andalousie est à la vérité beaucoup plus fertile, mais ses habitants sont infiniment moins industrieux. Les catalans passent pour une nation laborieuse, remplie de courage, d'honneur et d'amour pour la liberté. Ils eurent plus d'une fois l'idée de se rendre indépendants à l'exemple des hollandais. On voit aujourd'hui encore des preuves de leur industrie au milieu des impôts qui les écrasent, et de la rudesse avec laquelle ils sont gouvernés. Et quant à leur courage, ils en donnèrent des preuves éclatantes dans toute la guerre de la Succession d'Espagne. Les habitants de Barcelone sont encore si attachés à la mémoire de l'Empereur Charles VI qu'ils conservent son portrait dans des caves et des souterrains, où ils mettent des lumières autour.

Les catalans des qu'ils oublient un peu l'oppression sous laquelle ils gemissent, sont naturellement gais. C'est une nation de beaucoup de génie et très industrieuse. Un étranger qui ne connaîtrait point l'Espagne, s'il y entre par Barcelona, et qu'il juge par cette ville tous les habitants de ce vaste royaume, les croira les gens du monde les plus laborieux. On ne saurait voir plus d'activité et de mouvement que l'on en voit dans la belle saison dans toutes les rues de Barcelone, armuriers, brodeurs, selliers, chapeliers, serruriers, éplongiers, tout y travaille à boutique ouverte, on aurait de la peine à découvrir quelqu'un d'oisif. Il sera parlé plus bas de leurs manufactures.

La langue catalane tient beaucoup plus du provençal que de l'espagnol ou du castillan.

Une des nations les plus industrieuses de l'Espagne sont les galiciens ou les peuples de Gallice, ce sont les hommes de confiance dont on se sert à Madrid presque dans toutes les maisons. Tous les portefaix, porteurs d'eau, ramoneurs de cheminées à Madrid sont encore de

Langage
Digression sur les galiciens

	Gallice. Ce sont les galiciens qui moissonnent les bleds en Castille.
Nombre de villes et bourgs en Catalogne	Entre "ciudades", "villas grandes", "villas pequeñas", "lugares grandes" et "lugares pequeños", qui sont les trois sortes des villes et bourgs que l'on compte en Espagne, il y en doit avoir environ 2000 dans cette province. Les villages ne sont pas compris dans ce nombre.
Des feux et des habitants	On y comptait l'année 1751, 103.360 feux, ce qui donnerait un nombre d'environ 465.120 âmes, si l'on compte pour chaque feu 4 1/2, 516.800 si l'on en compte 5.
Gouvernement civil et militaire	"Governador y Capitan General" de la Catalogne est le marquis de la Mina, chevalier de l'ordre de la toison du St. Esprit et de l'ordre militaire d'Alcántara. En cette qualité, il commande particulièrement tout le militaire de la province. Mais comme en même temps il est chef de l'"Audencia Real de Cataluña", il réunit tout en sa personne, le militaire, la justice et la police. Sous lui est président du Tribunal de Justice, le "regente Don Isidoro de la Hoz". Le gouverneur du château est un irlandais.
La partie des finances	L'intendant dirige ordinairement tout ce qui a du rapport aux finances et à la Marine, et lorsqu'il a l'appui du Conseil de Finances à Madrid, il a souvent fait beaucoup de peine au gouverneur de la province. Le Capitaine Général d'à présent étant ami du Ministre des Finances, M. de Esquilache, l'intendant qui s'appelle M. de las Casas est obligé de le ménager, et de cette manière le marquis de la Mina est en effet le maître aussi dans cette partie.
Lois civiles	Lorsque la Province, l'any 1714, fut réduite sous l'obéissance de Philippe V, ses lois municipales furent en partie changées, en partie conservées, et le Roi lui donna en conséquence un nouveau code de lois. Au défaut de ce code on a recours au droit canon, et dans les cas, où celui ne prononce pas, au droit commun.
Perte des privilèges de la Province "Audencia Real de Cataluña" "Ministerio del crimen"	Depuis la réduction de la Principauté de Catalogne, il ne lui est plus resté l'ombre de son ancienne liberté, on lui a oté tous ses privilèges, et c'est depuis ce temps là qu'on y établit une Audience Royale. Le Capitaine Général en est le président, ainsi qu'il a déjà été dit, les "alcaldes mayores" sont les membres, il y a un fiscal. Les "ministros del crimen" jugent en première instance de toutes les causes criminelles à lieues autour de la ville de Barcelone, et par voie d'appel de toutes les causes traitées devant les juges ordinaires dans leurs différentes juridictions, tels que les alcaldes inférieurs, les "corregidores", les "regidores". Dans les causes civiles il n'y a d'appel à la personne au souverain, ou au "Supremo Tribunal de Justicia" à Madrid, que dans le cas où la cause surpasse la somme de 100.000 maravedis; somme très modique qui ne fait en tout que
Tribunaux de justice inférieurs	

1539 R. 26 mr. environ. L'Audience juge de meme, en première instance, toutes les causes civiles à 5 lieues au tour de la ville. L'appel est permis de toutes les sentences criminelles qui condamnent à la mort, à l'imputation des membres, ou à un exil de 10 années. Les audiences ont le droit de visiter tous les juges inférieurs, mais ils ne le font guères, pour le malheur des peuples. Pour qu'on endroit ait un corregidor, il faut que ce soit au moins une "villa pequeña", petite villa, les grandes envoient un député aux Etats dans les Provinces où il y en a, en Catalogne il n'y en a plus. Le Capitaine Général y a une autorité illimitée, on a oté en signe d'esclavage toutes les armes à feu à la noblesse meme, on y deffendit il y a peu d'années les couteaux pointus. Les endroits qui n'ont point de "corregidor", ont des "alcaldes"; quant aux viguiers, il y en a dans la plupart des villes qui sont "cabezas de corregimientos".

Division en "cabezas de corregimientos"

Une autre distribution de cette province est en "cabezas de corregimiento", ou chef-lieu des Tribunaux de Justice. Il y en a douze: 1) Talam dans la sous viguerie de Pallars, 2) Puigcerdà, 3) Lleida, 4) Cervera, 5) Manresa, 6) Vic, 6) Girona, 7) Tortosa, 8) Tarragona, 9) Vilafranca, 11) Barcelona, 12) Mataró.

Il y a dans cette Province un archeveché: Tarragona dans la Catalogne occidentale sur le Francoli au sud ouest de Barcelona; 7 evechés: Barcelona, Girona, Urgell, Vic, Lleida, Tortosa, Solsona; 28 grandes abbayés des benedictins et de l'ordre de Citeaux; une Principauté, qui est Tarragona; 2 duchés, Montblanc et Cardona; 5 marquisats; 17 comtés; 14 vicomtés et nombre de baronies.

Les principaus revenus des ecclésiastiques dans cette Province sont les suivants: archeveché de Tarragona, son diocèse comprend 197 paroisses, et donne par an 20.000 ducats de rentes

	<i>Paroisses</i>	<i>Rentes en ducats</i>
1) <i>Evêche de Barcelona</i>	209	10.000
-----	406	30.000
2)	160	15.000
3)	212	12.000
4)	206	6.000
5)	420	9.000
6)	339	3.000
7)	100	4.000
8)	15	4.000
	Paroisses 1.858	83.000 duc

Il faudrait savoir de quelle espèce de ducats on parle, car un ducat de "vellón" fait la moitié d'un ducat de "plata", de sorte que la somme susdite ferait ou 83.000 ou 166.000 fls.; un ducat de "vellón" fait 11 réaux de "vellón" ou 60 2/3 mr.

Noblesse de Catalogne

La noblesse catalane depuis la réduction de la province est devenue soupçonneuse, réservée, se communiquant peu, on attribue plus de franchise au caractère des castillans. Le plus riche noble de Catalogne a 14.000 livres de revenus, ce qui fait environ 37.470 "pesetas", etc. (et environ) 15.740 fls.

Productions de la terre

Quoique la Catalogne soit un país montagneux, il y a cependant les belles plaines d'Urgell, de Cardona, de Vic, de Girona, de Tarragona et de Penedès qui rapportent beaucoup de bleds, vin, legumes, huile, du lin, du chanvre, et de bons fruits. Pas loin de Barcelone il y a une contrée qu'on appelle l'Urgell fertile en bleds, dont à l'aide d'un petit canal on pourrait faire la distribution par la province, cependant, généralement parlant, la Catalogne ne recueille presque jamais de quoi se nourrir de ses bleds, elle tire ses besoins sur cet article de France, d'Hollande, d'Angleterre et de Sardaigne.

Bois de construction

Les montagnes ne sont pas stériles, mais couvertes partout de chenes de différentes espèces, de hatres, de pins, de sapins, et de chataigners admirables en particulier les montagnes de Tortosa donnent comme celles de l'Aragon, éloignées à deux ou trois lieues de l'Ebre, d'excellents rouvres pour la construction des navires.

Le bois de construction pour tous les vaisseaux d'Espagne viennent de la Catalogne et de l'Aragon, surtout dans les montagnes de Tortosa proche les rives de l'Ebre. On ne construit à Barcelone que de petits batiments, et les galères qui y étaient autrefois pour la défense des cotes, n'y sont plus.

Mines, carrières

On trouve des carrières de marbre, d'albatre, de cristal, de jaspe, d'ametiste, de mines de toutes sortes de minerais, le cuivre excepté, et du corail sur la cote. On trouve de beaux cristaux et ametistes sur le Montseny près de Vic, dans le mont Núria au nord de Camprodon, du jaspe près de Puigcerdà. Près de Cardona se trouve une montagne de sel gemme coloré, qui quoique connue depuis un grand nombre de siècles n'est pas encore épuisée, et rend à ce qu'on prétend, à son propriétaire, le duc de Cardona, environ 4.000 ducats par an. Près de Sarreal dans la viguerie de Montblanc on trouve du bel alfatre, et près de Tortosa des minières d'argent, de fer, des carrières d'alun et d'albatre.

Soyes

On recueille environ 400 quintaux de soye en Catalogne. Elle n'approche pas de la soye de Valence, mais on en

augmente toujours la culture. En sortant crue, elle doit payer 3 réaux de "vellón" par livre.

On estime le vin de Barcelone.

Les revenus que la Province porte au souverain se montent selon le rapport de l'intendant à 10.000.000 de francs, c.a.d., 3.921.568 R. 38 mr. selon d'autres à 16 millions de "pesetas", c.a.d., 6.933.333 R. 2 mr. Le premier est le plus probable. Ils consistent outre le "catastro" dans plusieurs autres articles, dont on parlera plus bas.

Dans les provinces de la Couronne d'Aragon telles que la Catalogne et la Valence, on ne distingue point séparément comme dans celles de la Couronne de la Castille, les droits d'"Alcabalas", "Cientos", "Millones": ces droits s'y trouvent confondus dans la contribution des rentes provinciales, qui en Catalogne s'appelle Cadastre.

L'imposition qu'on appelle le Cadastre, était réduit du temps

Piastres

d,Ustariz à 900.000

De plus la Province payait pour le logement, le fourage, le bois, la lumière, et les ustenci-
les des troupes 300.000

Piastres..... 1.3000.000

Il faut y ajouter le produit des rentes du tabac, du sel, des douanes, des postes, du "papel sellado" l'"Escusado". Le tout montait environ à..... 2.000.000
fls. 3.162.352 ou 3.150.000.

Vin
Revenus de la Province

L'imposition appelée
Cadastre

Contribution des terres

des artistes

des journaliers

des ouvriers

Le Cadastre est un impot de 10 p. % sur le produit annuel de toutes les terres de labour et les paturages; de la dixme, des cens, des maisons, des moulins, des auberges, des fours, des communes. C'est aussi la contribution personnelle des commerçans, des artistes à raison de 10 p.% des profits que l'on estime qu'ils font.

Les journaliers de la campagne payaient du temps d'Ustariz à raison de 8 1/3 p.% et l'on évaluait leurs jours de travail à 100 sur le pied de 3 réaux par jour, ce qui fait 300 réaux, et revient pour leur taxe 25.

Les terres payaient les 10 p.% aussitot que les fruits en étaient recueillis, et meme avant par estimation. Ce droit revient à celui des millions dans la Couronne de Castille. Le laboureur paye aussi l'impot personnellement, à proportion de ses boeufs, de ses mules, et d'autre bétail.

Les ouvriers des manufactures payaient aussi 8 1/2 p% de leur salaire, avec cette différence qu'on leur suppose 180

Ce que paye chaque feu

jours de travail à 3 réaux par jour, ce qui fait 540 réaux et revient pour la taxe de 45 réaux par an.

Cet impot du Cadastre était alors déjà si excoif, que sur les 103.360 feux, qu'il y avait en 1717 en Catalogne, il revenait par feux environ 13 piastres et 20 R. 30 mr.

La taille que S. Louis introduisit en France, fut bientôt adoptée dans cette Province. Son nom vient des entailles que l'on faisait dans des morceaux de bois, pour tenir lieu de compte. C'est ce qui se pratique encore avec des artisans, des bouchers. On leur donne un pareil bois et on garde l'autre pour soi. Le Cadastre est fort inégalement distribué.

Méthode pour faire contribuer les comerçants

Quant à la contribution du commerce, on n'obligeait pas les commerçants à découvrir leurs affaires, on avait la coutume de recevoir la déclaration de leur bénéfice, et l'on imposait sur les diverses communautés des arts et métiers une somme que leurs commissaires repartissaient sur les particuliers en proportion du réel, du personnel et de l'industrie.

CADASTRE DE CATALOGNE DE L'AN 1721

Réaux de "Vellon"

1) Les terres par compensation del mauvaises années, payaient 10 p% et furent évaluées à.....	5.346.341
2) Les dixmes que les particuliers perçoivent des fruits à	159.021
3) Les maisons, leurs loyers et produits à	100.956
4) Les émoluments des communes à.....	256.109
5) Les moulins à	83.978
6) Les cens, que perçoivent divers particuliers à	308.608
7) Le personnel des journaliers de campagne, celui des ouvriers, artisans, le tout selon le taux sus mentionné à	3.099.854
8) Les bestiaux à	3.099.854
9) Le commerce à raison de 10 p% sur les profits évalué à	175.000
	r. Vón 10.379.660
	fls. 1.089.869 R. 18 mr

Comme ce produit était au dessous de celui que l'on attendait du Cadastre, on fit cette même année une seconde répartition proportionnelle sur toutes les classes sus mentionnées de 2.491.117

Total du Cadastre 12.870.117
ou environ 1.330.431 fls. 33 mr

Terme du tabac	Actuellement le seul "estanco" du tabac rapporte au Roi mille "pesetas", de 4 "pesetas" par jour, cela fait 30 à 32 mille par mois et par an près de 310.000 "pesetas" = 621.000 fls.
Papier timbré	Le "papel sellado", ou papier timbré, se compte 80.000 "pesetas", 134.400 fls.
Impôt sur l'industrie	Les impôts sur l'industrie et les droits d'entrée aux portes Barcelona sur les produits du pays sont encore très forts. Quiconque plante des arbres sur un terrain, où il n'y en avait point, doit payer au Roi. Celui qui après la vendange faite et le cadastre payé introduit du vin de son cru à Barcelona, doit payer 12 "pesetas" de 4 réaux de "vellon" de chaque chariot. Le bled du pays paye une "peseta" 1/2 chaque charge. Qui distille de l'eau de vie, doit payer 8 p% au Roi.
Droit de marque des manufactures du pays	Selon le rapport d'Ustariz on percevait alors de l'intérieur de la Catalogne un ancien droit sous le nom de "Bolla" ou Marque, qui était une des principales causes de la ruine de ses manufactures. Les ouvriers étaient forcés de faire plomber la tête des pièces qu'ils commençaient à fabriquer, et la fin, aussitôt qu'elles s'achevaient, faisant toujours précéder l'enregistrement. Cette même précaution s'exigeait, lorsque la pièce se vendait à quelque marchand, au passage d'un lieu à un autre; on ajoutait dans ce dernier cas un nouveau plomb, et on prenait un acquit à caution. Si l'on vendait en détail, il fallait cacheter la pièce à l'endroit de la vente et faire sa déclaration. Le dit Ustariz dans sa théorie et pratique du commerce appuie beaucoup sur la suppression de ce droit, qui ne vendait pas tous les ans plus de 25000 ducats sur les étoffes de soye et de laine du pays.
sur celles de l'étranger	Ce même droit imposé sur les marchandises étrangères rapportait jusqu'à 60.000 ducats, ou 103.950 fls. par an, sans compter les fraudes, ce qui fait un capital de 600.000 piastres, 630.000 fls. ou 948. 615 fls. à 15 réaux 2 mr. Le droit de "Bolla" était affermé un peu plus de 50.000 piastres, dont 27000 étaient affectés au Trésor Royal.
"Plomos de Ramos"	Les étoffes de laine du pays étaient encore, outre le dit droit de "Bolla", sujettes à un autre droit nommé "Plomos de Ramos", qui était de 6d. pour chaque canne de drap. Selon toutes les apparences les mêmes impôts subsistent encore.
"Casa Diez"	L'imposition dont actuellement on crie le plus en Catalogne, quoiqu'à tort, est celle par laquelle le marquis de Esquilache, signalisa, il y a 5 ans, son entrée dans le Ministère d'Espagne. On la nomme Casa Diezmo, c.a.d., la contribution que le clergé paye au Roi. Mais tandis que le clergé payait autrefois une fois payée une somme, le marquis de Esquilache a obtenu par un bref du Pape, que le Roi

prend actuellement dans chaque curé ou paroisse une maison qu'il administre lui même, pour se payer de la dixme du clergé. On sent bien, que le Roi choisit toujours la meilleure maison. Cet arrangement peut être onéreux au clergé, mais il ne l'est pas au moins directement aux peuples. Des personnes, qui peut être exagèrent les choses, assurent que les revenus du Roi par cette nouvelle exaction sont augmentés d'un million de piastres à 5 pesetas par an, c.a.d., d'environ 2.100.000 florins.

Les revenus de la Province ne suffisent pas pour ses dépenses

No obstant toutes ces nouvelles impositions, de l'aveu même de l'intendant, qui comme nous l'avons vu, gouverne les finances de la Province, il n'entre pas un liard de tous les revenus de la Catalogne dans les coffres du Roi, au contraire on envoie de l'argent de la trésorerie de Madrid pour suffire à tous les besoins du Gouvernement de la Catalogne. Ce n'est pas là précisément un mal pour la province, car il en sort moins d'argent.

Le grand mal est, qu'il sort toutes les années de grandes sommes de la Catalogne en paiement des importations étrangères, c'est là ce qui occasionne une grande disette d'argent.

Déjà du temps où Ustáriz écrivait, les rentes de la Principauté ne suffisaient pas pour payer les troupes et toutes les dépenses militaires que l'on y fait, sans que la cour et les autres provinces y fissent des remises.

Paye des officiers du Roi

Paye des officiers du Roi

On prétend en attribuer la cause (entre autres) quoiqu'à tort selon les apparences à la forte paye, dont jouissent tous les officiers du Roi. Le Capitaine Général a environ 41000 "escudos de vellón", l'intendant 16000, le "tesorero" 8000 = 8400 fls.; chaque commissaire de guerre a 25 doblons de 75 R. y 10 "mrs vellón" par mois = 196 fls. 52 mr. Le premier commissaire à Barcelone, Bagnoelos a 200 doblons d'avantage, et outre cela encore 50 doblons par mois comme secrétaire de la Capitanie fls. 393.44 mr, chaque capitaine des gardes Royales tire 25 doblons par mois. Un lieutenant général quoique non employé jouit en temps de paix de la my paye, c.a.d., de 62 pistoles ou doblons par mois, environ 488 fls.: c'est 5800 fls. par an.

Réunion des rentes provinciales dans toute l'Espagne

Réunion des rentes provinciales dans toute l'Espagne

L'année 1721 toutes les rentes provinciales dans un même district, qui auparavant s'affirmaient séparément, furent réunies sous une même ferme. Cette opération réduisit 196 fermes différentes qu'il y avait dans toute l'Espagne à 16 grandes fermes.

Etat du paysan en Catalogne

Le paysan en Catalogne n'est point serf, il est propriétaire de son petit bien, cependant s'il veut changer de domicile, il doit payer jusqu'à 30% à son ancien maître, la plupart

des seigneurs leur accordent dans un cas pareil un rabais de 11 à 12%.

Intérêt de l'argent

L'intérêt de l'argent en Catalogne est à 3%, en Castille à 1 1/2. Si ce fait est vrai comme on me l'a assuré, l'argent devait être abondant en Espagne; cependant on convient assez généralement que tous les trésors du Mexique et du Pérou sortent pour les besoins de ce vaste Royaume. Il paraît encore que la culture des terres et les manufactures y devraient fleurir, puisque la paresse et l'oisiveté n'y sont pas autorisées par un gros intérêt de l'argent prêté. Cependant tout le monde est persuadé du contraire. Excepté la Gallice, la Biscaye et la Catalogne; et peut-être le Royaume de Valence, il y a peu de culture, de manufactures et de commerce dans le reste de l'Espagne.

Monnaie

La monnaie de Catalogne diffère un peu de celle de Castille, elle a une meilleure proportion dans sa subdivision, et on y a de moins le compte incommode des "maravedís". Le "doblón" ou pistole de 75 réaux et dix maravedis fait à Barcelone 18 "pesetas corrientes" et 22 den. 1/2.

"Doblón"

"Piastre gorda"

Lire ou "escudo de vellón"

"Peseta corriente"

El "escudo más pequeño" de oro, nommé encore le piastre "gorda" vaut 20 "reales de vellón" ou 5 "pesetas corrientes". La lire de Catalogne fait 20 sols ou 10 reales de "vellón" 1 1/4 sols ou 2 "pesetas corriente" et 5 sols. On l'appelle aussi "escudo de vellón" real de a quatro o medio peso". Le "real de a dos", o "peseta corriente", fait 4 réaux de "vellón", ou sols 7 1/2 ou bien 90 "dineros". Un "suelto" fait 12 "dineros" catalans (dont 2 et quelque chose fait quatre "maravedís"). "El real de plata vale dos reales de vellón", o 45 "dineros" catalans. "El medio real de plata un real de vellón o 22 1/2 dineros" catalans ou 34 "maravedís". "El maravedí" est "la menor moneda" de Castille.

"Suelto"

"Dinero catalán"

"Peso"

Les 14 réaux de Catalogne valent 15 réaux 2 "maravedís" de Castille, mrs. de vellón.

Dépôts d'argent dans les églises

On a en plusieurs endroits de l'Espagne l'usage de mettre de grandes sommes en dépôts dans les églises. Cet argent est rendu avec la dernière fidélité au propriétaire sans qu'il en coûte rien pour la garde, mais aussi son dépôt est oisif, il ne produit pendant ce temps aucun revenu au propriétaire. Quand on dépose une somme dans une église, on est obligé de déclarer le montant du dépôt, et le nom de la personne à laquelle il appartient. Dans la suite du temps, celui là même qui a déposé la somme ne peut plus la retirer qu'en rapportant un certificat en bonne forme, qui constate la mort de la personne à qui le dépôt appartient. Un français, natif de Bordeaux, qui conduisit pendant plusieurs années une des plus fortes maisons commerçantes de Londres, la maison Louis Guilleman et Comp., payait pendant

qu'il était à Bordeaux toutes les lettres de change à deux seigneurs espagnols du parti de Charles III détenus prisonniers à Bordeaux au chateau Trompette lors de la guerre de la Succession d'Espagne. Le négociant de Saragosse, Don Juan Correjas, qui remettait ces lettres de change au français lui écrivait l'an 1711 d'instruire le comte de las Amaynelas de Valence, qui était l'un des prisonniers, que si un jour il revenait en Espagne, il trouverait dans une église de Valence un dépôt de soixante quinze mille piastres, qui lui seraient payées en se présentant personnellement muni de son extrait baptistaire. Il le chargea de dire à Don Antonio Bosque, natif de Saragosse l'autre prisonnier, qu'il trouverait sous les memes conditions dans une église de Saragosse un dépôt de 60.000 piastres. Les deux prisonniers retournerent en Espagne après l'amnistie accordée par Philippe V et reçurent les deux dépôts en question. Ces églises font les fonctions d'une banque de dépôt.

Ville de Barcelone

Barcelone passe pour une des plus grandes villes d'Espagne. Elle est à coup sur une des plus riches, et dont les habitants sont les plus industriels de ce Royaume. Elle est située à 100 lieues environ à l'est de Madrid, et à 30 lieues au midi des frontières du Rousillon. La ville est separée en vieille et nouvelle ville. La première est vilaine et l'autre n'est pas belle, quoique ses rues soient un peu plus larges. Au milieu de la vieille ville il y a un vaste emplacement entouré de masures, c'était dans les siècles reculés le palais des Templiers. Les murailles qui séparent la vieille ville de la nouvelle, sont du temps du Roi "Don Pere el Cruel", c.a.d., du 13 e siècle (sic). L'église cathédrale est un vieux bâtiment gothique. C'est dans le choeur de cette vieille église où Charles Quint tint en 1522 le dernier chapitre des chevaliers de l'ordre de la Toison, on y voit au desous des bancs des chanoines les armes de tous les chevaliers qui alors étaient décorés de cet ordre. Mr. le comte de Cobenzl a demandé, il y a peu de temps, la copie de ces ecussons avec leurs inscriptions. La ville est deffendue d'un coté par la citadelle qui est un pentagone regulier avec une très belle place d'armes, et une église un peu trop élevée pour une place forte. Du coté du ponent il y a la forteresse de Montjuic sur une hauteur asse escarpée, c'est une fortification très vaste. Au pied de cette montagne qui s'avance dans la mer, est un banc de sable qui va très loin et qui pourrait servir de fondement à un nouveau mole, lequel mettrait le port à couvert des coups de vent d'est et le rendrait propre pour des gros vaisseaux, tandis que dans l'état présent le port est peu sur pour des batimens meme médiocres, et la rade est toute ouverte, et par conséquent fort mauvaise.

Montjuic

Son port

Le port de Barcelone est formé par un grand mole de 150 pas de long qui s'avance dans la mer du coté du nord. De petits batimens y sont très surs. Le mouillage dans la rade est, comme on vient

de le dire peu sur à cause des vents d'est, qui y regnent souvent avec beaucoup de fureur. Deux rivières, le Llobregat et le Besós, qui se jettent dans cette rade, l'un au nord, l'autre au ponent de la ville, ensablent la rade, particulièrement le primer ajoute toutes les années de nouveaux terrains. Au commencement du mole on trouve un nouveau fauxbourg, nommé Barcelonette que Mr. le marquis de la Mina a fait construire. Toutes les rues sont tirées au cordeau et les maisons d'un étage, toutes de la même hauteur. Comme le terrain de cet endroit n'est proprement que de la fange amenée par les vagues de la mer, on n'a pas osé y mettre un plus grand poids. Ce fauxbourg qui n'est habité que par des pêcheurs, serait joli, si l'endroit n'était point si humide.

Ses environs

Quoique la ville de Barcelone ne soit pas belle, sa situation est très agréable. La campagne est belle, entourée de montagnes cultivées jusqu'au sommet. On voit des vergers mêlés de figuiers, d'oliviers, de muriers, et de toutes sortes d'arbres fruitiers. Le haye au tour des champs sont d'une espèce d'aloë, nommées pite, pitos, et en catalan assavedes (atzaveres). Leurs feuilles épaisses, longues et garnies d'épines défendent les champs mieux que toute autre haye. Leurs fils servent pour faire des cordages et des dentelles. Le grand chemin de Madrid est planté d'arbres, qui jusqu'à une certaine distance sont alternativement un oranger et un murier.

Revenus de la ville

Depuis la réduction de cette ville on lui a oté l'administration de ses fonds. Elle a 12 jurés qui ont le soin de la police. Le Roi lui donne par an 40.000 (lliures) de Catalogne comptant 429.165 réaux de "vellón" = 45.062 fls. 18 mr. pour ses dépenses. C'est ce qui la met hors d'état de faire des ouvrages pour l'utilité publique, tel que serait un nouveau mole à construire au pied du Montjuïc, qui pourrait faire de Barcelone un assez bon port de mer.

Habitants, garnison

Il y a une belle sale d'anatomie dans la nouvelle ville. Barcelone contient, à ce que l'on prétend, 15.000 maisons. On y compte dix mille chefs de famille, et sans les troupes 60.000 habitants. La plus grande de ses paroisses avait 22.000 âmes l'année passée. Il y a toujours une nombreuse garnison dans la ville qui consiste alternativement d'un bataillon ou du regiment des gardes valonnes, ou de gardes espagnoles. Ces deux regiments ont le privilège de ne pouvoir être envoyé en garnison dans aucune autre ville que Madrid et Barcelone, et de ne jamais être envoyé aux Indes. Leurs officiers sont bien appointés, et tous de la première noblesse d'Espagne ou des pays étrangers, et par cette raison la plupart d'une société aimable, remplis d'attention et très polis.

Arsenal de terre

Tout comme l'Espagne a trois grands corps de la Marine Royale, trois grands arsenaux de mer à Cartagene, Cadix et St. Ferrol, elle a trois grands et principaux arsenaux pour la guerre de terre, qui sont Sevilla, Barcelona et Zamora sur le Duero dans le Royaume

de Leon, 40 lieues au nord-ouest de Madrid, et 4 lieues de la frontière du Portugal. Barcelone n'est que le second de ces arsenaux qui a pour objet l'Italie. Son arsenal contient pour 60.000 homes de fusils, tour neufs, et autres 12.000 d'ordonnés. Tous ces fusils se travaillent ou à Barcelone ou à Ripoll pas loin de la ville dans une fabrique royale où il y a à 200 ouvriers. Le gros train des canons de cet arsenal, prez de 100 pièces sont encore à Saragossa depuis la dernière guerre du Portugal, l'on peut juger de la vitesse de la marche de l'armée, s'il fallait faire traverser tout le royaume à l'artillerie. On montre dans cet arsenal de vilains canons rompus qu'on prit sur les portugais au siège de Pennacora dans la province de Beira pendant la dernière guerre, et auxquels on a fait traverser tout le Royaume pour les amener à Barcelone avec de grands frais, qui ont été augmentés à la paix parce que la cour de Madrid fut obligée de payer au Portugal le prix de ces pièces d'artillerie. Sur les canons de 24 de cet arsenal on trouve pour "motto" ces paroles latines: "Violati fulmina regis". Sur ceux de 12: "Ultima ratio regum." Il est bon d'observer, que les calibres de la meme dénomination ne sont pas de la meme force dans tout pays à cause de l'inegalité des poids. La livre castillane est d'un 6ème. et 1/3 plus faible que la livre française de poid de marc.

Magazine

Il y a dans l'arsenal de grands amas de fer qu'on tire de Biscaye, de bois pour les affuts pour lesquels on se sert des gros chenes des Pyrenées et de la Catalogne du marin pour les barils à poudre. Chaque gros chene coute au Roi 1 "peseta corriente", c.a.d., un peu plus de 25 mr. sur les lieux, mais le transport depuis les Pyrenées est très couteux à cause du manque de rivières. Chaque fusil coute au Roi 6 "escudos de vellón" = à preu prez 6 fls. 18 mr.

Prix des chênes et des fusils

Fabrique d'armes à feu à Barcelone

Il y a à Barcelone 7 maitres armuriers, qui peuvent avoir près de 50 ouvriers, entre ceux qui font les canons, les montures, les batteries et les bronzes. On prend de vieux fers à cheval qu'on applique l'un sur l'autre, les battant avec un fer chaud, on les tortille de manière à y laisser un creux dans lequel on met un baton de fer, à l'aide duquel on travaille à applatir ces fers à cheval sous l'enclume. Il faut deux quintaux de fers à cheval pour un seul canon à fusil. Lorsque le canon à force de travail à acquis la grosseur et la forme convenable, on le polit intérieurement. Le bleu à l'extérieur se donne avec un feu de cendres. On fait des fusils depuis 4 "escudos de 16 reales" ou de 4 "pesetas" jusqu'à 40 et meme 10 doblons ou pistoles, c.a.d., depuis 5 fls. 51 mr. jusqu'à 306 fls. 36 mr. et 166 fls. 30 mr. La monture des fusils est de bois de noyer, et les baguettes se font de bois des Indes.

Corderie

Manufactures en soye et en laine

Il y a une corderie au fauxbourg Barcelonette. En 1723 il y avait au raport d'Ustáriz dans toute la Catalogne 553 métiers en draps, draps de bure, étamines et cordelettes, baracans, coutil, bayettes, velours, satins, damas, tissus de soye et

ras, taffetas doubles, mouchoirs de soye, mouchoirs soye et cotton "escumillon", burats à voiles et manteaux, "tertianelles" et gazes. Ce nombre de métiers pouvait occuper et faire vivre autour de 2000 personnes. Ustáriz conseillait de remettre aux fabriquans qu'il suppose au nombre de 600, leur taxe de 45 R. 4 fls. 43 mr. par tete, et de reduire la contribution des maitres ouvriers en laine et en soye à 5 p% sur leurs bénéfices. Cela doit etre entendu encore des fabricants des rasoirs, des couteaux, de cizeaux, et tous autres ouvrages de fer, d'acier, ou de laiton, dans lesquels les catalans reussissent très bien.

Aujourd'hui (en 1765) Barcelone est remplie de drapiers, de chapeliers qui travaillent pour l'armée, de brodeurs de selles et de housses pour les régiments, d'épingliers, de selliers qui font d'excellentes malles, de menuisiers.

Les troupes sont habillés de drap de Catalogne. On prétend qu'ils en exporte pour 100.000 ecus environ en Sicile et au Levant.

En soye on fait à Barcelona des bonnets tricotés dans le gout de ceux de Naples, des bas à 8, 12, et meme 15 "pesetas", c.a.d., à 3 fls. 21 mar. à 5 fls. et à 6 fls. 18 mr. On pretend qu'il est allé quelque fois des bas de Barcelone en Anglaterrre, à cause de la solidité de l'ouvrage. On y fait encore des mouchoirs de soye et de petites étoffes.

On compte dans la ville 1300 métiers en bas, étoffes et mouchoirs, parmi lesquels il y en a 250 en bas. Un ouvrier en soye peut gagner 1 1/2 "peseta", meme 2 "pesetas" par jour, c'est 38 jusqu'à 50 mr.

Il y a quelques plantations de muriers, et on en augmente la culture.

Il y a 18 manufactures d'indiennes à Barcelone, les seules qui soyent en Espagne; elles peuvent nourrir près de 10.000 personnes. On y employe le cotton de Malte, dont il vient jusqu'à mille balles par an à Barcelone, outre cela du cotton d'Amerique, c'est dans cette partie du monde qu'est le plus grand debouché de ces manufactures. Parmi les 18 celle du fabricant Canaleta est une des plus belles. Elle nourrit entre fileurs, fileuses et imprimeurs 600 personnes.

Il y a 60 métiers de tisseran dans la maison, le cotton qu'il employe est presque tout du cotton de Malte. L'ouvrier se plaint cependant que les facteurs de Malte le font filer plus grossièrement pour gagner d'avantage. Il employe aussi du cotton de St. Dominique. Une centaine de filles le filent sous les auspices d'une allemande de Cronstadt (Konstanz, Constança), en Transilvanie, laquelle a introduit de nouveaux rouets, au moyen desquels elle fait un filage beaucoup plus fin que celui de Malte. Selon son rapport il y a une infinité de fileuses et de fileurs de cotton à Cronstad (Konstanz, Constança). Ce meme Canaleta a 20 tables d'imprimeurs. Il fait par an environ 6000 pièces, et la Compagnie des Caraques en Amerique, qui a ses facteurs à

Remarques sur la garance	<p>Cadix, à Corogne, à S. Ferrol, lui enleve seule 4000 pièces par an. Autrefois il allait seulement de Barcelone 140.000 piastres ou "pesos sevillanos" de 1718 à 16 "reales de vellón", o 8 "reales de plata", i.e. environ 235.200 fls. par an en Hollande pour la garance, mais selon ce que dit de Canaleta on a decouvert depuis peu, que la plante de la garence vient abondamment en Castille, que les hollandais la retirent de là sous un nom deguisé, et la revendent aux espagnols pour garance de Zelande. Et cette année 1765 on a tiré en effet de la garance de Castille et beaucoup moins d'Hollande. L'on assure qu'il va, année commune 40.000 pièces d'indiennes fabriquées à Barcelone en Amérique, ce qui ferait la valeur à 400.000 pesos, ou "escudos mas pequeños" de oro à 5 "pesetas" ou 20 "reales de vellón" 8 millions de R. V. ou 840.000 florins.</p>
Douane de Barcelone	<p>La douane de Barcelone préleve 8 p% sur le bled qui entre par mer, 1 1/2 "peseta" c'est 38 mr. sur chaque charge de bled qui entre du coté de terre.</p> <p>Quant aux productions du pays ou à ses manufactures, les droits de sortie sur la soye crue, sont de 3 réaux de "vellón" ou 19 mr. la livre sur la soye ouvrage la moitié, de meme que sur totes les manufactures du pays 1/2 p%.</p>
Droits de porte de Fief	<p>Outre les droits ordinaires, on percevait du temps d'Ustariz à la douane de Barcelone le droit de porte qui est de 3 3/4 p%, et celui de fief, qui est de 5/6 ème. p%. Il n'y a guère d'apparence que cela soit changé.</p> <p>Nous avons vu plus haut la gene que souffre l'industrie des droits de "Bolla", et de "Plomo de Ramos".</p>
Bureau de lettres	<p>Toutes les lettres cachettées que l'on voudrait envoyer à Barcelone d'une maison à l'autre, doivent passer par le bureau des lettres.</p>
Commerce de Barcelone	<p>Il y a une bourse à Barcelona qui est à la Marine avec un appartement pour le Consulat. Les principaux relations de commerce de Barcelone sont outre les Indes espagnoles, où ils ont un grand debouché pour leurs manufactures, Marseille, Gènes et la Hollande, d'où ils tirent les toileries, quincailleries, draps fins. Ils tirent leurs bleds de France, d'Hollande, d'Angleterre et de Sardaigne. Ils tirent de Malte du coton, et envoient leurs draps en Sicile et dans le Levant. Le nombre des courtiers est fixé à 40. Le commerce du change est principalement avec Paris, Londres, Cadix et Genes, il est très borné. Il y a des particuliers qui assurent des cargaisons de batiments. Il ya une compagnie de commerce de St. Dominique.</p> <p>En 1721 le Roi Philippe V informé que les provisions de froment et d'orge pour la subsistance des troupes en Catalogne étaient transportées dans des vaisseaux étrangers, ordonna de donner la préférence aux vaisseaux nationaux, et de leur payer pour le fret 1/5 ème. au dessus du prix que l'on donne aux étrangers.</p> <p>Dans la viguerie de Tarragona il ya encore un petit port nommé</p>
Port de Salou	

Salou, qui est très fréquenté par les hollandais et les danois qui y chargent des liqueurs qui se font en grand quantité dans cette province. Le territoire de Tarragone est fertile en vin, grain, huile et lin. Ce dernier reçoit un beau lustre, quand il est lavé dans l'eau de la rivière de Francolí, qui baigne les murs de Tarragona.

Relations de commerce possible entre Trieste et Barcelone

Il me reste à parler du projet d'un commerce à établir entre le port de Trieste, et celui de Barcelone. Projet, qui a été fait par une maison négociante de Barcelone, Bruno, Perams e et Camp. Dans le mémoire (i-joint dont je vais insérer ici la substance).

I Marchandises et denrées de l'Allemagne et des pais hereditaires qui pourraient s'introduire à Barcelone.

Relations de commerce possible entre Trieste et Barcelone

Grains	1) Des grains a un prix honnête trouveraient du débit en quantité Fls. N.
Toileries	2) Toutes sortes de toileries fines et ordinaires, destinés en grande partie pour l'Amérique, pourraient etre envoyées à Barcelone jusqu'à la valeur de 3 ou 400.000 pièces par an, pour le moins 400.000
Petit salé	3) Petit salé ("carne salata di porco") mille à 2000 "cantara" par an à raison de doblons 2 1/2, le "cantaro", ce qui revient environ à 39.400
Cuivre en chaudrons en rosettes	4) Du cuivre ("rame in caldare") assorti de différentes grandeurs hauts de bords, fort au milieu du fond du chaudron à "doppie" 15 le quintal, 50 5.925 5) Du cuivre en rosettes de bonne qualité à 12 doblons le quintal de Malte, franc de gabelle environ "cantara" 100 9.840
Acier	6) Acier de la meilleure qualité dans les caisses de 2 quint. et 1/2 l'une, à 3 doblons, environ 100 caisses 2.316 ou 5.199
Fil de fer	7) De 6 à 12 "fusti" de 10 à 12 "cantara" l'une, fil de fer assorti se vendrait à 5 doblons le "cantaro". Il vient d'Hollande le plus subtile se vendrait pus cher = 120 "cantara" couteraient 4.680
Laiton	8) Du laiton à "rodulo" assorti à dobl. 15 le "cantaro". Le noir sans luste à 13 doblons.
Fil de laiton	9) Du fil de laiton assorti.
Chapeau	10) Des chapeaux fins.
Glaces	11) Cent caisses de glaces à la manière de Venise, où il y a 440 lastre dans une caisse 1.970
Cristaux	12) Cristaux pour voiturer 13) Gobelets de cristaux
Quincaillerie	14) Des échantillons de quincaillerie avec leur prix. 1
Laine	15) Laine grossière pour matelats, chanvre et lin, garance et autes ingredients de teinture. On en dé-

- Soyes de cochon
 16) Soyas de cochon de Nuremberg des plus longues et meilleures.
- Tamis de crin
 17) "Tele per fesassi o sia tamasi di pelo da diversi numeri."
 18) Des lamettes d'argent et d'or faux N. 7 dont la marque est une étoile et un lion.
 19) Du vif argent et du salpêtre. Ces deux articles sont affermés, il faut ajuster les prix avec la cour de Madrid.

II. Marchandises espagnoles, qui pourraient servir au payement dessus mentionnées.

- Retours
 Eau de vie
 1) Les eaux de vie, leurs prix dépendant de la vendange selon que celle-cy est peu ou beaucoup abondante. Cette année cy 1765 le vin a peu réussi. Les eaux de vie telles que les hollandais les viennent charger pour le nord reviennent, si on les ordonne au moment de la vendange, à 9 doblons, et quelques mois après à 12 bien entendu le "fusto" de 8 barils de Venise.
- Retours
 Eau de vie
 2) Les vins reviennent la même mesure à 3 doblons. Il y a d'autres liqueurs.
- Fruits secs
 3) Les fruits secs, tels que raisins ("ura passa") figues, amandes noix, pignons, pignuoli. Beaucoup de soude et de barrille, des draps fins noirs et de couleur, des laines fines, mouchoirs de de soye de Barcelone, cochenille ("o sia mosconi") pour teindre incarnat et cramoisi, de l'Indigo, du bois de campeche, cacao, sucre et café.
 4) Des épicereries, telles que cinamome, clous de girofle, poivre, noix muscades, que l'on enverrait de Hollande en droiture à Vienne, en assignant le payement à Barcelone. Car, ajoute fort prudemment ce négociant, si elles passaient à Barcelone pour aller de là à Trieste, elles payeraient 36 p% de droits.
- Réflexions sur ce projet
 On désire d'avoir la comparaison des poids et mesures relatifs, et les prix en monnaie de Venise ou autre par rapport aux marchandises que l'on voudrait envoyer à Barcelone.
 En examinant ce mémoire on trouve que presque tous les articles d'exportation de Trieste pour Barcelone seraient d'un très grand avantage pour les pays héréditaires n'y ayant de tous les dix neuf articles que deux seuls qui ne regardent pas uniquement des productions de l'industrie de ces pays mêmes. Tous ceux qui connaissent combien les transits et les entrepôts sont utiles à un pays par les frais de commission, de magasinage, de salaires aux hommes de bras, des voitures par terre et par eaux, toutes ces personnes, dis-je, conviendront facilement des profits que les sujets de Sa Mté. retireraient d'une exportation plus étendue du côté de Trieste. Il ne s'agirait que de trouver des marchandes, qui

voulassent faire un essai, en envoyant une cargaison à Barcelone, peut être se trouverait-il des personnes de condition qui seraient portées à s'intéresser dans une entreprise pareille, mais ce ne serait point là, à mon avis, le meilleur parti pour se procurer une heureuse réussite à moins que des marchands de Trieste même n'y entrent pour la plus grande portion, au défaut de quoi il est à craindre que ces mêmes marchands feront tout au monde pour traverser l'entreprise.

C'est à ces marchands à songer aux retours, il paraît par l'énumération des articles d'exportation de Barcelone pour Trieste, que la balance de ce commerce serait très avantageuse aux états de S. M. qui n'auront guère de besoin des produits de la Catalogne, et ne les voudraient pas même prendre à cause des gros droits de sortie de la douane de Barcelone. Les retours par la voie d'Amsterdam sont l'affaire des négociants. Quant à